

—
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1855.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1856 (*).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

ART. 48.

Augmenter de 6,000 francs le chiffre proposé.

(* Budget, n° 152 (session de 1854-1855).
Rapport, n° 23.
